

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF622

présenté par

M. Pancher, M. Castellani, M. Charles de Courson, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 9

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.